



Association Paul Collet

Bulletin d'adhésion à l'association culturelle Paul Collet

L'assemblée générale ordinaire 2026 se tiendra au temple, 22 Boulevard de la Liberté, le **mardi 19 mai à 18h30**.

Cette assemblée générale ordinaire est ouverte à toutes et à tous. Cependant, pour participer aux votes, il faut être membre de l'association Paul Collet et s'acquitter d'une cotisation de 1 euro symbolique pour l'année 2026.

M. ou MME, demeurant
....., souhaite devenir membre de l'association culturelle Paul Collet et accepte de s'acquitter d'une cotisation fixée à 1 euro.

J'accepte de recevoir les actualités de l'association et d'être contacté-e par mail à l'adresse suivante :

A, Le

Signature :